

DÉPARTEMENT DE L'YONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'ORÉE DE PUISAYE

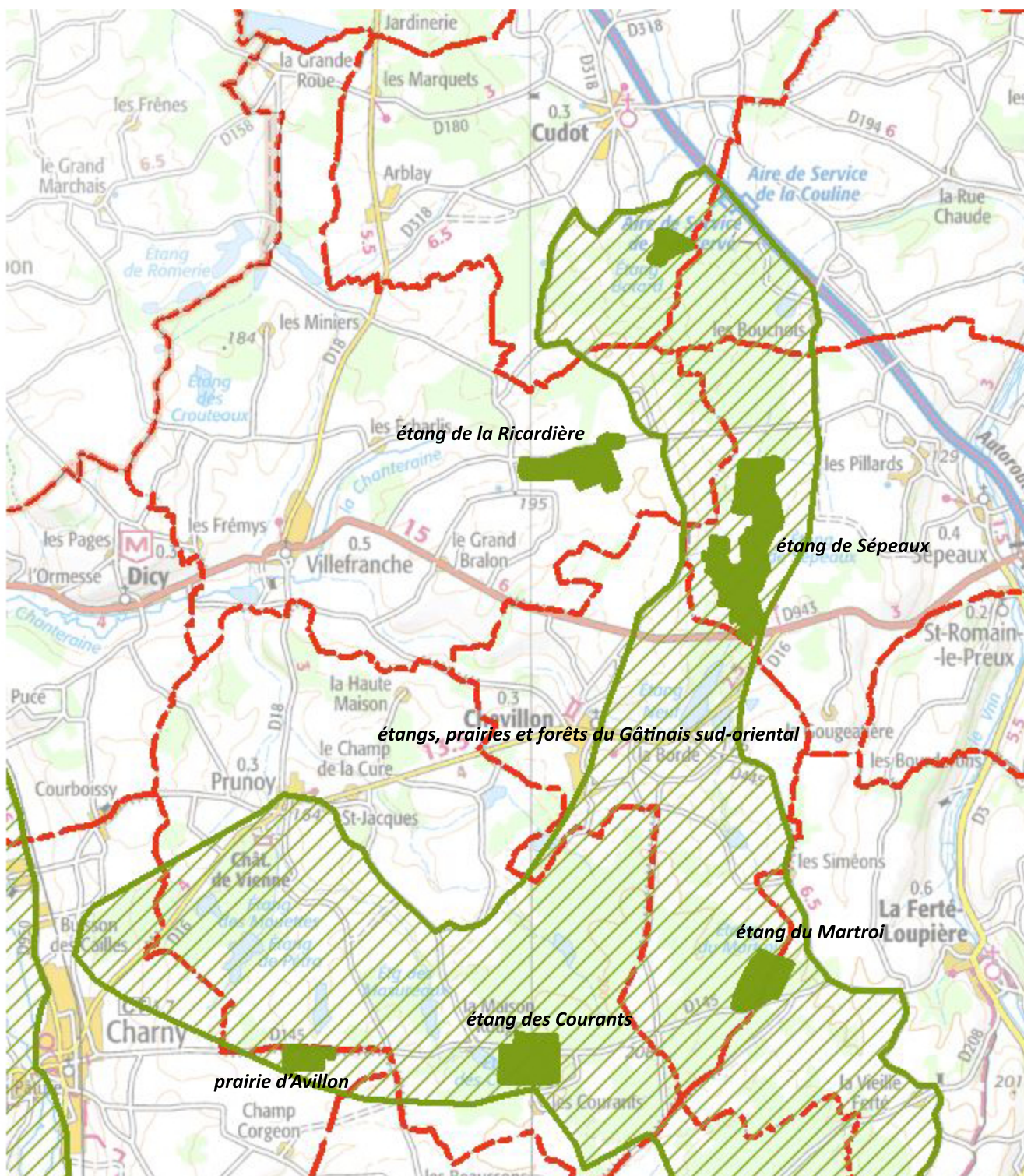
**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DE CHEVILLON, PRUNOY
ET VILLEFRANCHE-SAINT-PHAL**

10

**ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT
ÉCOLOGIQUE, FLORISTIQUE ET AUNISTIQUE
(ZNIEFF)**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OREE DE PUISAYE
COMMUNES DE CHEVILLON, PRUNOY ET VILLEFRANCHE
ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE, FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE**

SOURCE : DREAL BOURGOGNE - JUIN 2013



Ce document fait partie d'un fichier couvrant l'ensemble des Z.N.I.E.F.F. de Bourgogne et diffusé notamment à toutes les communes concernées. Il s'accompagne d'une jaquette de présentation générale. Vous pouvez obtenir renseignements et conseils concernant les Z.N.I.E.F.F. et la protection des milieux naturels auprès de la :

Direction Régionale de l'ENVironnement
6, rue Chancelier de l'Hospital
21000 Dijon

Réalisé par
l'Observatoire Régional de l'Environnement de Bourgogne,
avec la participation financière du Conseil régional de Bourgogne
et de la DIREN de Bourgogne



Z N I E F F

BOURGOGNE

Etang de la Ricardière

Commune : Villefranche (Yonne)

← ZNIEFF n° 3100.0000

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) est un territoire où les scientifiques ont identifié des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel.

La zone de l'Etang de la Ricardière est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF. Cette fiche vous permettra d'intégrer ces éléments dans tout projet de planification ou d'aménagement.

CARACTERISTIQUES DE LA ZONE

- Superficie : 46 ha
- Milieu(x) naturel(s) : ETANG
- Protection existante au titre de la protection de la nature : AUCUNE
- Intérêt : REGIONAL
- Date des données : 1991

L'Etang de la Ricardière est situé au nord de Chevillon. ■

Les étangs bourguignons

Chaque étang a sa personnalité dictée par les conditions locales. Le plus souvent, la végétation s'y répartit en ceintures, de manière concentrique en fonction de la profondeur de l'eau. Ces ceintures accueillent une faune dont la diversité est liée à cette organisation. Les oiseaux d'eau sont les éléments les plus spectaculaires des étangs, qu'ils utilisent pour nicher, comme lieu d'hivernage ou de halte migratoire. La richesse de ces milieux repose à la fois sur la végétation, qui comporte des espèces rares et protégées, et sur la faune. Les insectes liés au milieu aquatique, les poissons, les batraciens et même les mammifères, apportent une diversité biologique importante à un grand nombre d'étangs.

En Bourgogne, ils ont tous été créés par l'Homme, essentiellement pour des raisons piscicoles. Très nombreux dans la Bresse ou la Puisaye, où la nature imperméable du sous-sol le permet, ils attirent pêcheurs et promeneurs. L'environnement agricole peut constituer une source importante de banalisation des étangs. Les fertilisants, apportés par le ruissellement, modifient la composition de l'eau, et appauvrissent la flore. Les étangs sont souvent utilisés pour les loisirs: cela nécessite le maintien de zones inaccessibles au public, nécessaires à la tranquillité de la faune. ■

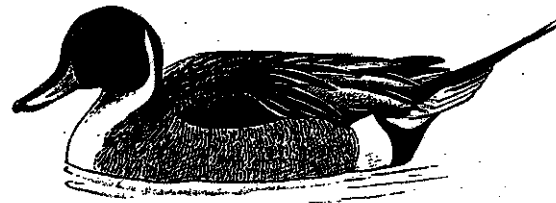


UN PATRIMOINE A PRESERVER

La diversité des êtres vivants - la biodiversité - est reconnue comme un élément essentiel des richesses terrestres, au même titre que l'eau ou les ressources géologiques. Son maintien passe par la protection des espèces, des habitats qui leur sont nécessaires, et des processus qui permettent la conservation ou la formation de ces habitats.

LES OISEAUX PALUDICOLES...

Plusieurs oiseaux nichent sur cet étang comme le Grèbe castagneux ou divers passereaux paludicoles (🪿). Il sert aussi de lieu d'hivernage pour les canards, en particulier la Sarcelle d'hiver et le Pilet.



Pilet (*Anas acuta*)
Faune de France. M. Duquet

LES BERGES EXONDEES...

Les berges exondees, recouvertes de limons, sont le support d'une végétation spécifique où l'on trouve plusieurs plantes rares dont la Laïche de Bohème (*Carex bohemica*).



Laïche de Bohème (*Carex bohemica*)
La Grande Flore en couleurs de G. Bonnier

LEXIQUE

🪿 paludicole : qui vit dans les marais, étangs ou différentes zones humides.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Ce patrimoine ne pourra être sauvegardé que si l'on est attentif à la qualité des milieux naturels. Afin de conserver l'intérêt écologique du site, il est important de maintenir l'organisation végétale de l'étang : en veillant à limiter les apports susceptibles de nuire à la qualité des eaux et en

excluant les aménagements, destructeurs de la végétation. Il est aussi nécessaire d'organiser, dans l'espace et dans le temps, les activités de loisirs qui pourraient perturber ces espaces naturels.



2519 est (Courtenay) - 1/25 000

© IGN - PARIS - 1995
Autorisation N° 520269



Ce document fait partie d'un fichier couvrant l'ensemble des Z.N.I.E.F.F. de Bourgogne et diffusé notamment à toutes les communes concernées. Il s'accompagne d'une jaquette de présentation générale. Vous pouvez obtenir renseignements et conseils concernant les Z.N.I.E.F.F. et la protection des milieux naturels auprès de la :

Direction Régionale de l'ENVironnement
6, rue Chancelier de l'Hospital
21000 Dijon

Réalisé par
l'Observatoire Régional de l'Environnement de Bourgogne,
avec la participation financière du Conseil régional de Bourgogne
et de la DIREN de Bourgogne



Z N I E F F

BOURGOGNE

Etang des Courants

Commune : Prunoy (Yonne)

← ZNIEFF n° 3036.0009

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) est un territoire où les scientifiques ont identifié des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel.

La zone de l'Etang des Courants est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF. Cette fiche vous permettra d'intégrer ces éléments dans tout projet de planification ou d'aménagement.

CARACTERISTIQUES DE LA ZONE

- Superficie : 33 ha
- Milieu(x) naturel(s) : ETANG
- Protection existante au titre de la protection de la nature : AUCUNE
- Intérêt : REGIONAL
- Date des données : 1991

L'Etang des Courants est partiellement coupé par la route D145. Il est situé à l'est de Charny au sein d'un massif forestier. ■

Les étangs bourguignons

Chaque étang a sa personnalité dictée par les conditions locales. Le plus souvent, la végétation s'y répartit en ceintures, de manière concentrique en fonction de la profondeur de l'eau. Ces ceintures accueillent une faune dont la diversité est liée à cette organisation. Les oiseaux d'eau sont les éléments les plus spectaculaires des étangs, qu'ils utilisent pour nicher, comme lieu d'hivernage ou de halte migratoire. La richesse de ces milieux repose à la fois sur la végétation, qui comporte des espèces rares et protégées, et sur la faune. Les insectes liés au milieu aquatique, les poissons, les batraciens et même les mammifères, apportent une diversité biologique importante à un grand nombre d'étangs.

En Bourgogne, ils ont tous été créés par l'Homme, essentiellement pour des raisons piscicoles. Très nombreux dans la Bresse ou la Puisaye, où la nature imperméable du sous-sol le permet, ils attirent pêcheurs et promeneurs. L'environnement agricole peut constituer une source importante de banalisation des étangs. Les fertilisants, apportés par le ruissellement, modifient la composition de l'eau, et appauvrissent la flore. Les étangs sont souvent utilisés pour les loisirs: cela nécessite le maintien de zones inaccessibles au public, nécessaires à la tranquillité de la faune. ■

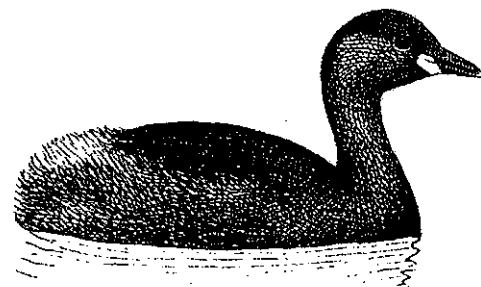


UN PATRIMOINE A PRESERVER

La diversité des êtres vivants - la biodiversité - est reconnue comme un élément essentiel des richesses terrestres, au même titre que l'eau ou les ressources géologiques. Son maintien passe par la protection des espèces, des habitats qui leur sont nécessaires, et des processus qui permettent la conservation ou la formation de ces habitats.

LES OISEAUX D'EAU...

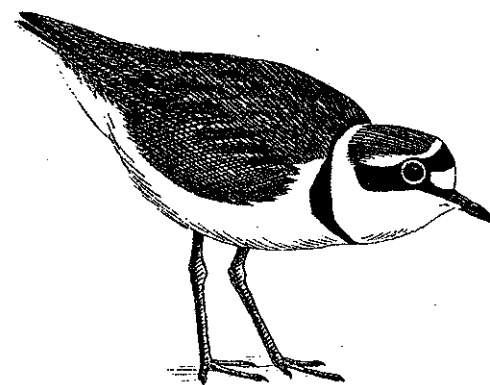
La roslière peu profonde de l'étang permet à de nombreux oiseaux d'eau de s'abriter ou de se reproduire. C'est le cas pour plusieurs espèces de canards ou de Grèbes, comme le Grèbe castagneux par exemple.



Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)
Faune de France. M. Duquet

LE PETIT GRAVELOT...

Le Petit Gravelot fréquente préférentiellement les grandes vallées alluviales ou les gravières. Il trouve ici un de ses rares sites de nidification hors de ces conditions. Comme son nom l'indique, il niche à même le sol sur les graviers.



Petit Gravelot (*Charadrius dubius*)
Faune de France. M. Duquet

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

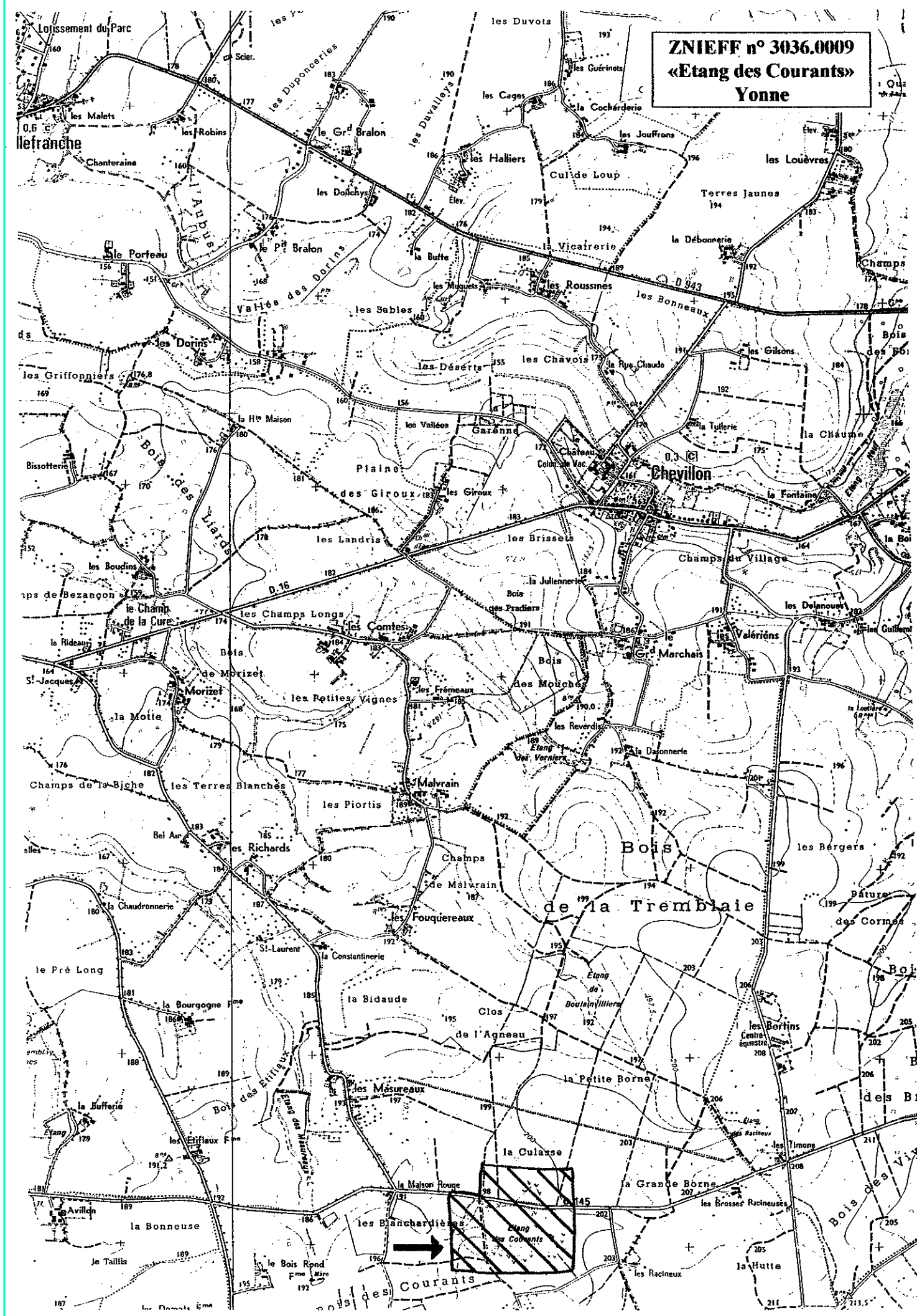
Ce patrimoine ne pourra être sauvegardé que si l'on est attentif à la qualité des milieux naturels. Afin de conserver l'intérêt écologique du site, il est important de maintenir l'organisation végétale

de l'étang : en veillant à limiter les apports susceptibles de nuire à la qualité des eaux et en excluant les aménagements, destructeurs de la végétation.



2519 est (Courtenay) - 1/25 000

© IGN - PARIS - 1995
Autorisation N° 520269



Ce document fait partie d'un fichier couvrant l'ensemble des Z.N.I.E.F.F. de Bourgogne et diffusé notamment à toutes les communes concernées. Il s'accompagne d'une jaquette de présentation générale. Vous pouvez obtenir renseignements et conseils concernant les Z.N.I.E.F.F. et la protection des milieux naturels auprès de la :

Direction Régionale de l'ENVironnement
6, rue Chancelier de l'Hospital
21000 Dijon

Réalisé par
l'Observatoire Régional de l'Environnement de Bourgogne,
avec la participation financière du Conseil régional de Bourgogne
et de la DIREN de Bourgogne



Z N I E F F

BOURGOGNE

Etang du Martroi

Communes : Chevillon, la Ferté-Loupière (Yonne)

← ZNIEFF n° 3036.0008

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) est un territoire où les scientifiques ont identifié des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel.

La zone de l'Etang du Martroi est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF. Cette fiche vous permettra d'intégrer ces éléments dans tout projet de planification ou d'aménagement.

CARACTERISTIQUES DE LA ZONE

- Superficie : 26 ha
- Milieu(x) naturel(s) : ETANG
- Protection existante au titre de la protection de la nature : AUCUNE
- Intérêt : REGIONAL
- Date des données : 1991

L'Etang du Martroi est situé dans un petit vallon à l'ouest de la Ferté Loupière. La queue d'étang est largement envahie par les roseaux. Il est inséré dans un massif forestier. ■

Les étangs bourguignons

Chaque étang a sa personnalité dictée par les conditions locales. Le plus souvent, la végétation s'y répartit en ceintures, de manière concentrique en fonction de la profondeur de l'eau. Ces ceintures accueillent une faune dont la diversité est liée à cette organisation. Les oiseaux d'eau sont les éléments les plus spectaculaires des étangs, qu'ils utilisent pour nicher, comme lieu d'hivernage ou de halte migratoire. La richesse de ces milieux repose à la fois sur la végétation, qui comporte des espèces rares et protégées, et sur la faune. Les insectes liés au milieu aquatique, les poissons, les batraciens et même les mammifères, apportent une diversité biologique importante à un grand nombre d'étangs.

En Bourgogne, ils ont tous été créés par l'Homme, essentiellement pour des raisons piscicoles. Très nombreux dans la Bresse ou la Puisaye, où la nature imperméable du sous-sol le permet, ils attirent pêcheurs et promeneurs. L'environnement agricole peut constituer une source importante de banalisation des étangs. Les fertilisants, apportés par le ruissellement, modifient la composition de l'eau, et appauvrissent la flore. Les étangs sont souvent utilisés pour les loisirs: cela nécessite le maintien de zones inaccessibles au public, nécessaires à la tranquillité de la faune. ■

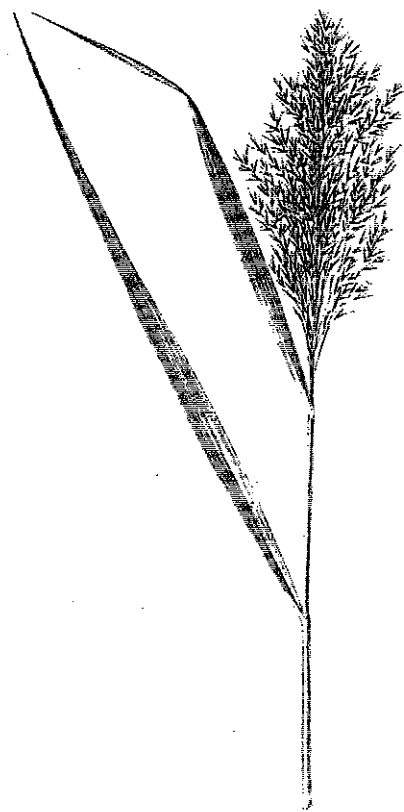


UN PATRIMOINE A PRESERVER

La diversité des êtres vivants - la biodiversité - est reconnue comme un élément essentiel des richesses terrestres, au même titre que l'eau ou les ressources géologiques. Son maintien passe par la protection des espèces, des habitats qui leur sont nécessaires, et des processus qui permettent la conservation ou la formation de ces habitats.

LES CEINTURES DE VEGETATION...

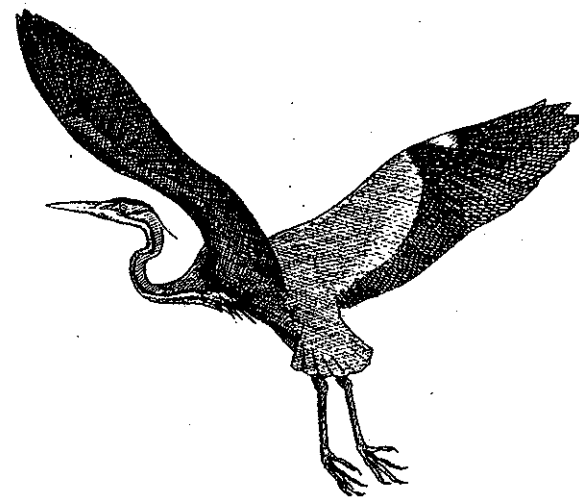
La queue d'étang est largement envahie par la végétation. Les roseaux (*Phragmites australis*) forment une large ceinture (). Cette végétation, en contact avec la forêt, offre un abri intéressant pour la faune.



Roseau (*Phragmites australis*)
La Grande Flore en couleurs de G. Bonnier

LE HERON POURPRE...

Le Héron pourpre est un oiseau en régression en France, surtout par la disparition des roselières et la pollution des eaux. Il est inscrit dans la Directive Oiseaux (). C'est son seul site de nidification connu dans l'Yonne.



Héron pourpre (*Ardea purpurea*)
Faune de France, M. Duquet

LEXIQUE

Directive Oiseaux : Directive européenne de 1979 consacrée à la conservation des oiseaux sauvages sur le territoire européen. Une directive européenne fait obligation aux Etats membres de s'engager à prendre les mesures de protection nécessaires.

ceintures de végétation : répartition de la végétation sous forme de zones concentriques autour d'une surface d'eau.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Ce patrimoine ne pourra être sauvegardé que si l'on est attentif à la qualité des milieux naturels. Afin de conserver l'intérêt écologique du site, il est important de maintenir l'organisation végétale

de l'étang : en veillant à limiter les apports susceptibles de nuire à la qualité des eaux et en excluant les aménagements, destructeurs de la végétation.



2519 est (Courtenay) - 1/25 000

© IGN - PARIS - 1995
Autorisation N° 520269



Ce document fait partie d'un fichier couvrant l'ensemble des Z.N.I.E.F.F. de Bourgogne et diffusé notamment à toutes les communes concernées. Il s'accompagne d'une jaquette de présentation générale. Vous pouvez obtenir renseignements et conseils concernant les Z.N.I.E.F.F. et la protection des milieux naturels auprès de la :

Direction Régionale de l'ENVironnement
6, rue Chancelier de l'Hospital
21000 Dijon

Réalisé par
l'Observatoire Régional de l'Environnement de Bourgogne,
avec la participation financière du Conseil régional de Bourgogne
et de la DIREN de Bourgogne



Z N I E F F

BOURGOGNE

Prairie d'Avillon

Commune : Charny (Yonne)

← ZNIEFF n° 3036.0010

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) est un territoire où les scientifiques ont identifié des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel.

La zone de la Prairie d'Avillon est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF. Cette fiche vous permettra d'intégrer ces éléments dans tout projet de planification ou d'aménagement.

CARACTERISTIQUES DE LA ZONE

- Superficie : 14 ha
- Milieu(x) naturel(s) : PRAIRIE HUMIDE
- Protection existante au titre de la protection de la nature : AUCUNE
- Intérêt : REGIONAL
- Date des données : 1991

La prairie d'Avillon se situe à l'est de Charny, en bordure de la D145. C'est une prairie humide à Orchidées. ■

Les prairies

Les prairies sont des groupements végétaux résultant de la fauche ou du pâturage. Ces pratiques agricoles sont indispensables à leur maintien : les prairies abandonnées sont rapidement colonisées par les arbustes, qui précèdent la reconquête par la forêt. Les modalités d'utilisation des prairies influencent considérablement la végétation : pâturage ou fauche, charge du bétail, amendements éventuels, réensemencement, drainage...

En Bourgogne, certains secteurs prairiaux, exploités extensivement, sont des éléments importants du patrimoine naturel régional :

- certaines prairies du Morvan, à Nard raide dans les secteurs secs, à Arnica dans les zones plus humides,

- les prairies à Narcisse des poètes des petites vallées humides, fréquentée par la Cigogne noire dans le Châtillonnais, mais dispersées en Bourgogne,

- les prairies inondables des grandes vallées alluviales (Saône, Doubs, Loire, Allier), abritant de nombreuses plantes protégées (Gratiola officinale, Oenanthe intermédiaire...) et quelques oiseaux très rares comme le Râle des genêts.

Les modifications des pratiques agricoles (abandon du pâturage, intensification, drainage, mise en culture...) sont à l'origine d'une banalisation des milieux naturels et d'une régression de leur richesse écologique. ■



UN PATRIMOINE A PRESERVER

La diversité des êtres vivants - la biodiversité - est reconnue comme un élément essentiel des richesses terrestres, au même titre que l'eau ou les ressources géologiques. Son maintien passe par la protection des espèces, des habitats qui leur sont nécessaires, et des processus qui permettent la conservation ou la formation de ces habitats.

LES PRAIRIES HUMIDES...

Les prairies humides sont rares dans l'Yonne. Elles disparaissent sous l'action des drainages et du labour. Elles abritent, entre autres, plusieurs espèces d'orchidées dont l'Orchis à feuilles larges (*Dactylorhiza majalis*) et surtout l'Orchis à fleurs lâches (*Orchis laxiflora*), très rare et protégé en Bourgogne.



Orchis à feuilles larges (*Dactylorhiza majalis*)
La Grande Flore en couleurs de G. Bonnier

Orchis à fleurs lâches (*Orchis laxiflora*)
La Grande Flore en couleurs de G. Bonnier

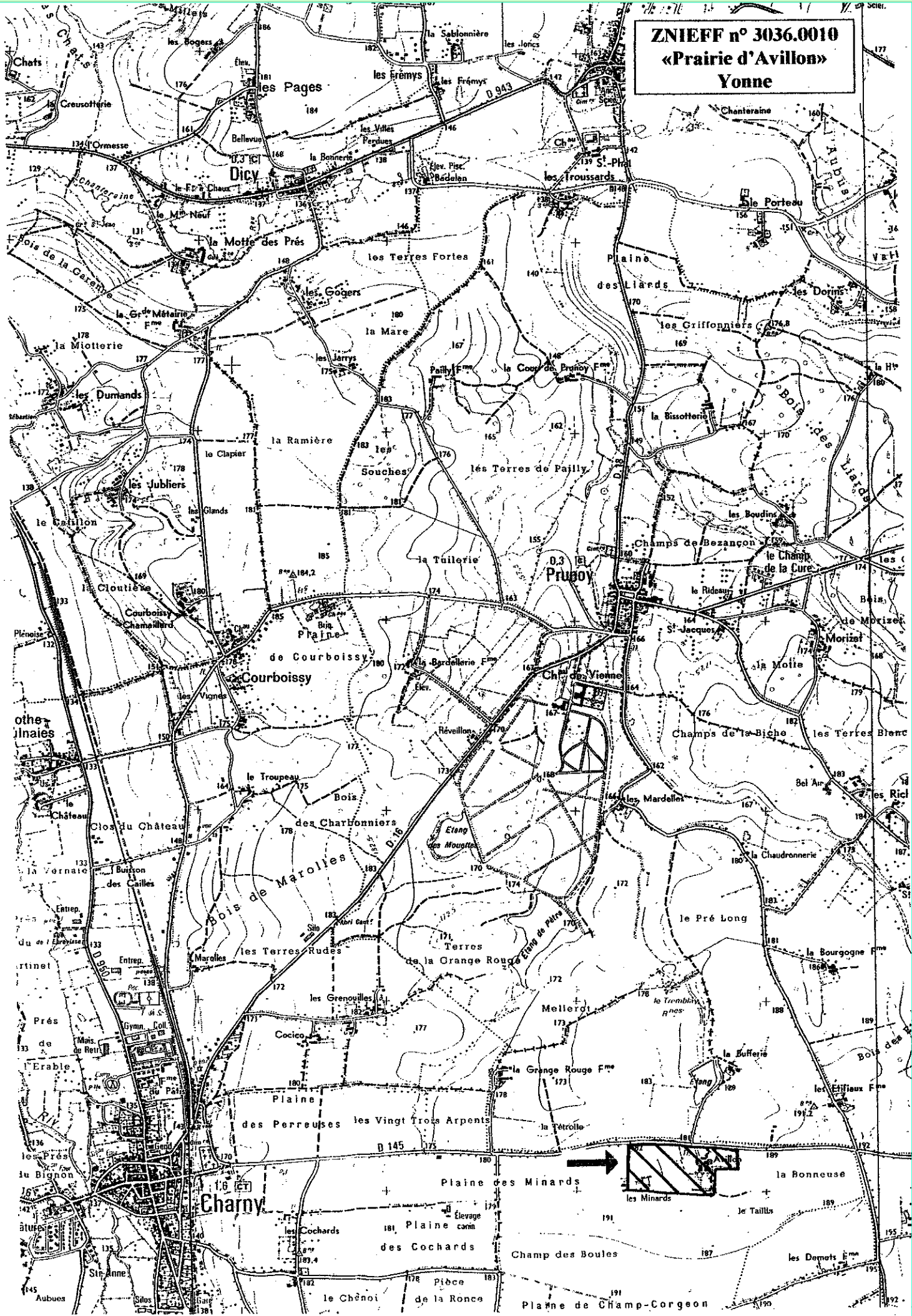
CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Ce patrimoine ne pourra être sauvegardé que si l'on est attentif à la qualité des milieux naturels. Afin de conserver l'intérêt écologique du site, il est important de maintenir un pâturage extensif sur ces prairies en évitant drainage et labour. ■



2519 est (Courtenay) - 1/25 000

© IGN - PARIS - 1995
Autorisation N° 520269



Ce document fait partie d'un fichier couvrant l'ensemble des Z.N.I.E.F.F. de Bourgogne et diffusé notamment à toutes les communes concernées. Il s'accompagne d'une jaquette de présentation générale. Vous pouvez obtenir renseignements et conseils concernant les Z.N.I.E.F.F. et la protection des milieux naturels auprès de la :

Direction Régionale de l'ENvironnement
6, rue Chancelier de l'Hospital
21000 Dijon

Réalisé par
l'Observatoire Régional de l'Environnement de Bourgogne,
avec la participation financière du Conseil régional de Bourgogne
et de la DIREN de Bourgogne



Z N I E F F

BOURGOGNE

Etang de Sépeaux

Commune : Sépeaux (Yonne)

← ZNIEFF n° 3036.0003

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) est un territoire où les scientifiques ont identifié des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel.

La zone de l'Etang de Sépeaux est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF. Cette fiche vous permettra d'intégrer ces éléments dans tout projet de planification ou d'aménagement. *

CARACTERISTIQUES DE LA ZONE

- Superficie : 106 ha
- Milieu(x) naturel(s) : ETANG - PRAIRIE HUMIDE
- Protection existante au titre de la protection de la nature : AUCUNE
- Intérêt : REGIONAL
- Date des données : 1991

Cette zone est située à l'ouest de Sépeaux. La queue d'étang se prolonge par des prairies humides. Quelques bosquets bordent l'étang et les prairies. ■

Les étangs bourguignons

Chaque étang a sa personnalité dictée par les conditions locales. Le plus souvent, la végétation s'y répartit en ceintures, de manière concentrique en fonction de la profondeur de l'eau. Ces ceintures accueillent une faune dont la diversité est liée à cette organisation. Les oiseaux d'eau sont les éléments les plus spectaculaires des étangs, qu'ils utilisent pour nicher, comme lieu d'hivernage ou de halte migratoire. La richesse de ces milieux repose à la fois sur la végétation, qui comporte des espèces rares et protégées, et sur la faune. Les insectes liés au milieu aquatique, les poissons, les batraciens et même les mammifères, apportent une diversité biologique importante à un grand nombre d'étangs.

En Bourgogne, ils ont tous été créés par l'Homme, essentiellement pour des raisons piscicoles. Très nombreux dans la Bresse ou la Puisaye, où la nature imperméable du sous-sol le permet, ils attirent pêcheurs et promeneurs. L'environnement agricole peut constituer une source importante de banalisation des étangs. Les fertilisants, apportés par le ruissellement, modifient la composition de l'eau, et appauvrissent la flore. Les étangs sont souvent utilisés pour les loisirs: cela nécessite le maintien de zones inaccessibles au public, nécessaires à la tranquillité de la faune. ■

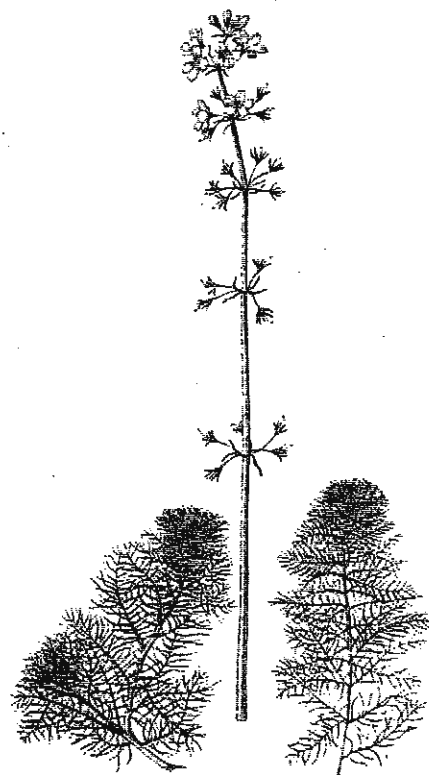


UN PATRIMOINE A PRESERVER

La diversité des êtres vivants - la biodiversité - est reconnue comme un élément essentiel des richesses terrestres, au même titre que l'eau ou les ressources géologiques. Son maintien passe par la protection des espèces, des habitats qui leur sont nécessaires, et des processus qui permettent la conservation ou la formation de ces habitats.

UNE VASTE ZONE HUMIDE ...

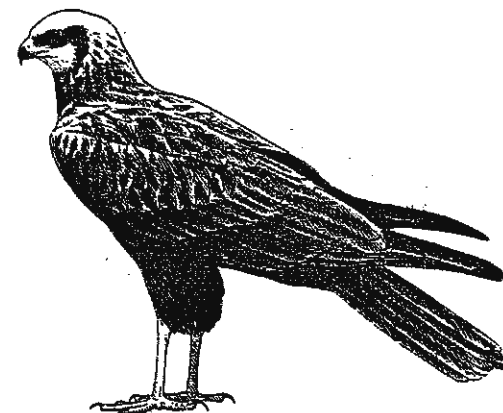
La queue d'étang est largement envahie par une roselière. Elle se prolonge au nord par une prairie humide piquetée de Saules. Ces milieux marécageux et humides sont devenus rares dans l'Yonne. On y retrouve en particulier deux plantes rares et protégées : le Butome en ombelle (*Butomus umbellatus*) et l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*).



Hottonie des marais (*Hottonia palustris*)
La Grande Flore en couleurs de G. Bonnier

LES OISEAUX D'EAU...

La queue d'étang et les prairies humides conviennent à de nombreux oiseaux qui y trouvent nourriture, abri ou lieu de nidification. On peut en illustrer la diversité en citant :
- le Busard des roseaux, rapace inscrit dans la Directive Oiseaux (/),
- des canards comme la Sarcelle d'été ou le Milouin qui y nichent,
- des petits hérons comme le Blongios nain, inscrit sur la Liste rouge des espèces menacées,
- des petits passereaux des roselières comme la Bouscarle de cetti.
Cette faune s'enrichit de nombreuses espèces de Libellules et de Batraciens.



Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)
Faune de France. M. Duquet

LEXIQUE

Directive Oiseaux : Directive européenne de 1979 consacrée à la conservation des oiseaux sauvages sur le territoire européen. Une directive européenne fait obligation aux Etats membres de s'engager à prendre les mesures de protection nécessaires.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Ce patrimoine ne pourra être sauvegardé que si l'on est attentif à la qualité des milieux naturels. Afin de conserver l'intérêt écologique du site, il est important de maintenir l'organisation végétale de l'étang : en veillant à limiter les apports susceptibles de nuire à la qualité des eaux et en

excluant les aménagements destructeurs de la végétation. Le drainage et la mise en culture des prairies humides périphériques seraient très préjudiciables à la diversité de la flore et de la faune.



2519 est (Courtenay) - 1/25 000

© IGN - PARIS - 1995
Autorisation N° 520269



Etangs, prairies et forêts du Gâtinais sud oriental

Communes : Aillant-sur-Tholon, Béon, Charny, Chassy, Chevillon, Cudot, Dracy, Grandchamp, La Ferté-Loupière, Les Ormes, Merry-La-Vallée, Parly, Perreux, Précy-sur-Vrin, Prunoy, St Aubin-Château-Neuf, St Denis-sur-Ouanne, St Martin-sur-Ocre, St Romain-le-Preux, Senan, Sépeaux, Sommechaie, Toucy, Villefranche, Villiers-Saint-Benoît, Villiers-sur-Tholon, Volgré



← ZNIEFF de Type II n° 3036

Une **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de type II** est un territoire composé de grands ensembles naturels (vallées, plateaux, massifs forestiers, landes, ...) riches et peu modifiés ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Elle englobe souvent des ZNIEFF de type I où les scientifiques ont identifié des espèces rares, remarquables, protégées ou menacées du patrimoine naturel.

Le Gâtinais sud-oriental est une zone inscrite à l'inventaire des ZNIEFF. Cette fiche vous permettra d'intégrer ces éléments dans tout projet de planification ou d'aménagement.

CARACTERISTIQUES DE LA ZONE

Superficie : **20 000 ha**

Milieu(x) naturel(s) : **forêts, prairies, étangs**

Protection existante au titre de la protection de la nature : **aucune**

Intérêt : **REGIONAL ET EUROPEEN**

ZNIEFF de type I incluses : **8**

Date des données : **1991**

Mise à jour : **1993**

Le Gâtinais sud-oriental est une vaste zone globalement très boisée et parsemée d'une multitude d'étangs de création ancienne abritant de ce fait une végétation et une faune aquatiques diversifiées. Une exploitation d'époque gauloise et gallo-romaine de dépôts riches en fer a donné les « ferriers », amas de scories dans le bois du même nom, à l'Ouest d'Aillant-sur-Tholon.

Les étangs bourguignons

Chaque étang a sa personnalité dictée par les conditions locales. Le plus souvent, la végétation s'y répartit en ceintures, de manière concentrique en fonction de la profondeur de l'eau. Ces ceintures accueillent une faune dont la diversité est liée à cette organisation. Les oiseaux d'eau sont les éléments les plus spectaculaires des étangs, qu'ils utilisent pour nicher, comme lieu d'hivernage ou de halte migratoire. La richesse de ces milieux repose à la fois sur la végétation, qui comporte des espèces rares et protégées, et sur la faune. Les insectes liés au milieu aquatique, les poissons, les batraciens et même les mammifères apportent une diversité biologique importante à un grand nombre d'étangs.

En Bourgogne, ils ont tous été créés par l'homme, essentiellement pour des raisons piscicoles.

Très nombreux dans la Bresse ou la Puisaye, où la nature imperméable du sous-sol le permet, ils attirent pêcheurs et promeneurs.

L'environnement agricole peut constituer une source importante de banalisation des étangs. Les fertilisants, apportés par le ruissellement, modifient la composition de l'eau, et appauvrissent la flore. Les étangs sont souvent utilisés pour les loisirs : cela nécessite le maintien de zones inaccessibles au public, nécessaires à la tranquillité de la faune.



UN PATRIMOINE A PRESERVER

La diversité des êtres vivants – la biodiversité – est reconnue comme un élément essentiel des richesses terrestres, au même titre que l'eau ou les ressources géologiques. Son maintien passe par la protection des espèces, des habitats qui leur sont nécessaires, et des processus qui permettent la conservation ou la formation de ces habitats.

DES PAYSAGES FORESTIERS VARIES.

On trouve des forêts de bois clairs avec un taillis varié en fonction des conditions écologiques: chêne, hêtre, Alisier torminal ou parfois le rare et protégé à l'échelon national Alisier de Fontainebleau avec des zones ouvertes colonisées par la Fougère aigle et le Bouleau.

MARES ET ETANGS...

Des plantes aquatiques forment des ceintures de végétation liées à la hauteur de l'eau. Parmi les plantes rares des eaux oligotrophes du Gâtinais, on peut citer l'Hottonie des marais ou l'Utriculaire, rares et protégées en Bourgogne.

Cette dernière, carnivore, fait face à la pauvreté des eaux en capturant les animalcules planctoniques à l'aide de petites vésicules sur ses tiges flottantes.

UNE RICHE FAUNE AQUATIQUE...

Libellules, grenouilles, tritons, canards, grèbes, hérons, et fauvettes aquatiques colonisent les divers milieux humides, de la petite mare forestière temporaire pour les batraciens, à la vaste roselière où nichent Busard des roseaux et Héron pourpré, deux espèces inscrites dans la Directive Oiseaux*.



Alisier torminal



Busard des roseaux

LEXIQUE

* **Directive Habitats** : la Directive européenne de 1992 a pour objet la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages, sur le territoire européen. Elle fait obligation aux Etats membres de prendre les mesures de préservation de ceux-ci.

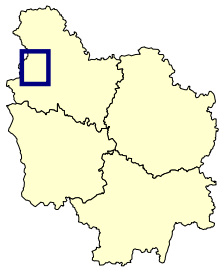
CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Ce patrimoine ne pourra être sauvegardé que si l'on est attentif à la qualité des milieux naturels. Afin de conserver l'intérêt écologique des sites, il est important de maintenir une sylviculture à base d'essences feuillues régionales, de maintenir l'organisation végétale des mares et des étangs en limitant les rejets polluants susceptibles de nuire à la qualité des eaux et en excluant les aménagements destructeurs de la végétation.

ZNIEFF DE TYPE II N° NATIONAL : 260014900 N° REGIONAL : 3036

ETANGS PRAIRIES ET FORETS DU GATINAIS SUD ORIENTAL

YONNE



Echelle

0 2.5 5 km

Source : DIREN données 2003 et IGN scan 250

 : ZNIEFF de type 2 voisines

